

Repas des Aînés



La municipalité organise un repas festif en votre honneur
Le **SAMEDI 03 octobre 2026** à 12h30 à la Salle des Fêtes.

Le repas est offert aux Monchalsiennes et Monchalsiens né.e.s avant le 01 janvier 1962 (65 ans). Le conjoint (épouse ou époux) n'ayant pas cet âge est invité gracieusement à ce repas.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer,

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments cordiaux et dévoués.

Le maire,
Bernard DE MEYER



Afin d'organiser cette réception, nous vous prions de bien vouloir retourner le coupon ci-après en mairie ou vous inscrire par mail à

mairie@monchaux-sur-ecaillon.fr

DÈS QUE POSSIBLE ET AVANT LE SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2026

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Les locataires doivent résider à Monchaux depuis au moins 1 an pour s'inscrire

N° _____ Rue _____

Tél. fixe : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _ Tél. portable : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

- ☐ Je participerai seul.e au repas
- ☐ Je participerai accompagné.e de mon/ma conjoint.e au repas
- ☐ Je ne participerai pas au repas

IPNS

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en vigueur depuis le 25 mai 2018, nous vous informons que la ville de Monchaux-sur-Ecaillon traite vos données personnelles dans le cadre des inscriptions pour «Repas des aînés ». Les données collectées incluent le nom et prénom. Le traitement de ces données repose sur votre consentement explicite (article 6.1.a du RGPD), matérialisé par votre signature de la fiche d'inscription. Ce consentement est facultatif et peut être retiré à tout moment. Conformément aux articles 15 à 22 du RGPD, vous disposez de différents droits, droit d'accès, rectification, opposition, effacement et limitation. Pour exercer vos droits ou pour toute question relative au traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données (DPO) de la ville de Monchaux-sur-Écaillon à l'adresse suivante : dpo@valenciennes-metropole.fr. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).